G en Yvelines

N°60
Mercredi 30 novembre 2016
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

L'Ecopôle commencera à sortir de terre début 2017. L'ensemble du projet de 200 ha représente 27 millions d'euros d'investissement. Il est accompagné d'un port.



Carrières - Triel
La zone industrielle se concrétise

Dossier - P. 2

Actualités p.8

ANDRESY



Harcèlement au collège : des parents un peu démunis

Actualités p.9

BAZAINVILLE



Une nouvelle extension pour l'usine Krys



Actualités p.4

VALLEE DE SEINE

Aziz Senni, la « success story » se ternit



Actualités p.7

CARRIERES-S-POISSY

L'adjoint aux sports, fantôma-tique, est viré



Actualités p.9

MANTES-LA-JOLIE

La police municipale bientôt armée

P. 3 VALLEE DE SEINE **Primaires : Et maintenant... le rassemblement**

P. 6 VALLEE DE SEINE **Une nouvelle monnaie dans le mantois ?**

P. 6 AULNAY-SUR-MAULDRE **Week-end d'élection municipale**

P. 7 PORCHEVILLE **Le site Covance trouve un repreneur**

P. 9 BRUEIL-EN-VEXIN **Un nouveau bureau de poste pour plus de liens**

P. 10 LES MUREAUX **Le trafic de cigarettes démantelé**

P. 12 FOOTBALL **Quatrième match sans encaisser de but pour l'AS Poissy**



SAINT LOUIS
Chroniques et musiques du XIIIe siècle

ENSEMBLE VOCAL DE NOTRE-DAME DE PARIS

SYLVAIN DIEUDONNÉ, DIRECTION

LE CONCERT DU 8ème CENTENAIRE

En vente sur internet : Amazon, FNAC, le disquaire.com
et auprès de la boutique à Notre Dame de Paris

Prix exceptionnel 15€ à la sortie
des concerts du mardi à Notre Dame de Paris

MUSIQUE SACRÉE À NOTRE-DAME DE PARIS

St Louis Poissy 2014©

DOSSIER La zone industrielle de Carrières – Triel se concrétise

Le premier chantier de la zone d'activité Ecopôle Seine-Aval va débuter entre février et avril 2017. Cette zone devrait permettre la création de 2 500 à 3 000 emplois.

Le projet d'Ecopôle Seine-Aval, une zone d'activité qui devrait accueillir des entreprises des filières de « *l'éco-construction* », situé en grande partie sur la commune de Carrières-sous-Poissy et au cœur de la boucle de Chanteloup, devrait connaître de nouvelles avancées au cours du premier trimestre 2017 avec le lancement des premiers travaux. Si la première réalisation de l'Ecopôle, la Fabrique 21, a été livrée en 2012, la zone elle-même se concrétise avec un appel d'offres juste lancé.

Ce chantier représente « *environ 9 millions d'euros de travaux* » alors que l'ensemble du projet est estimé à « *environ 27 millions d'euros* », explique Camille Delerue, chef du projet pour L'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (Epamsa), l'aménageur. Pour cette première phase, sont notamment prévus « *un village d'entreprise sur 10 000 m² qui pourra accueillir 10 à 20 entreprises* » et un « *hôtel social de 2 000 m²* ». Si ces premiers travaux d'aménagements sont prévus pour débuter entre février et avril 2017 et durer « *entre deux et quatre ans* », le projet global devrait être achevé « *à l'horizon 2026-2027* », indique la chef de projet à l'Epamsa.

Le périmètre de l'Ecopôle représente une surface totale de « *200 hectares, dont 50 vont faire l'objet de vente de terrain, et dont 40 hectares seront dédiés à l'activité économique* », détaille Camille Delerue. La vocation principale de cette zone d'activité sera d'accueillir des entreprises travaillant dans les secteurs de « *l'éco-construction* » et de « *l'éco-industrie* ». « *L'idée est d'offrir un foncier à vendre pour le déploiement et l'installation de ces entreprises sur le territoire, de redonner du dynamisme sur le plan économique au territoire de la boucle de Chanteloup et plus globalement ensuite au territoire dit de Seine aval* », estime la chef du projet à l'Epamsa.

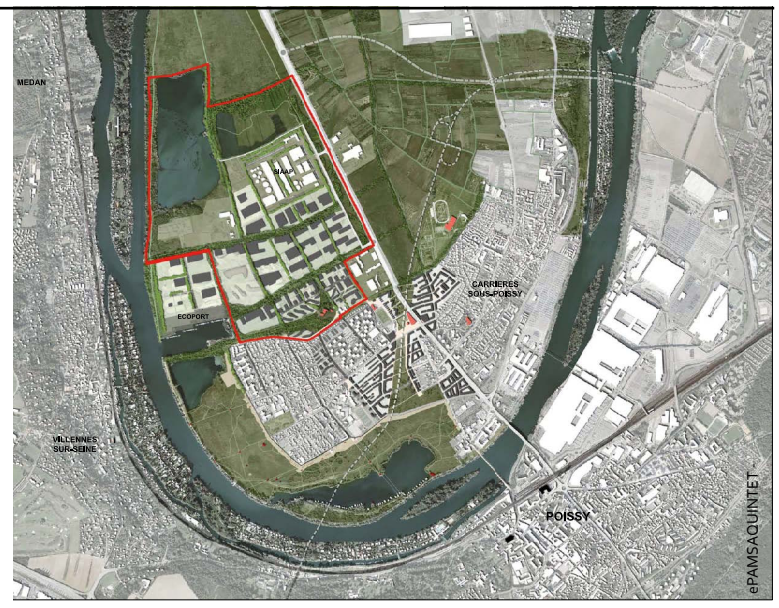
Même son de cloche pour Christophe Delrieu (DVD), maire de Carrières-sous-Poissy, pour qui « *la communauté urbaine ne doit pas devenir une réserve d'indiens où on ne construirait que des logements, et où on oublierait l'équilibre fondamental entre le développement économique, les transports et l'habitat.* » Le maire de la commune ajoute : « *Le développement de cette zone d'activité permettra d'avoir de l'emploi ici, chez nous* ». Complété par Camille Delerue, qui confie que l'Epamsa table sur la création de « *2 500 à 3 000 emplois à l'horizon 2025* ». Un projet duquel Eddie Aït (PRG), ancien maire et conseiller municipal d'opposition, indique « adhérer » : « *je pense qu'on a une opportunité à saisir et il faut vraiment qu'on travaille à la création d'emploi, sinon la boucle de Chanteloup va resterune zone dortoire de la grande couronne* ».

En plus de l'aspect économique du projet, Camille Delerue explique que l'idée « *n'est pas de faire une zone monofonctionnelle* ». Et de préciser : « *On a imaginé un aménagement progressif de la ville vers les espaces naturels, avec une première partie sud de l'Ecopôle où l'on a imaginé une mixité des programmes [...] avec un peu de logements* ». Ainsi, même si « *cela reste marginal par rapport au projet* », d'après elle, 280 logements vont sortir de terre « *entre 2022 et 2024, pas avant* ».

Début des travaux au premier semestre 2017

Anthony Effroy (DVD), conseiller municipal d'opposition à Carrières-sous-Poissy et président de l'association Rives de Seine nature environnement, estime « *qu'il y a un risque clair à implanter des activités et surtout des logements […] sur ces terrains qui sont pollués suite aux épandages des égouts de la Ville de Paris* ».

Pour Camille Delerue, les traces de cette pollution n'existent plus « *puisque tous les terrains ont été exploités ensuite par les carriers* ». Et de préciser : « *Donc toute la couche superficielle a été entièrement évacuée et traitée au moment de l'exploitation, entre les années 70 et aujourd'hui, de l'ensemble des terrains de l'Ecopôle* ». Les mesures effectuées, par plusieurs dizaines de sondages, confirment l'absence de pollution importante.



La première phase des travaux sera situé au sud du projet Ecopôle pour un chantier estimé à « environ 9 millions d'euros ». L'ensemble de la superficie de la ZAC est ici représenté en rouge.

Autre point soulevé par le conseiller municipal d'opposition, l'aspect environnemental et la préservation des espèces protégées. Ce dernier s'appuie notamment sur un avis défavorable en 2014 du Conseil national de la protection de la nature (CNPN), rattaché au ministère de l'écologie, qui a, selon lui « *estimé que les mesures qui étaient proposées dans le cadre des compensations environnementales n'étaient pas suffisantes* ». Un avis duquel l'Epamsa confie avoir été « surpris ». La chef de projet pour l'Epamsa précise qu'en réponse au CNPN, « *nous avons ajouté des mesures complémentaires […], ensuite la DRIEE (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie, Ndlr) et le préfet ont estimé que ces réponses étaient suffisantes et le projet de qualité* ».

Camille Delerue précise qu'une zone de compensation unique de 25 hectares va être aménagée avec l'idée d'avoir « *un seul site pour y installer la totalité des mesures qu'il fallait réaliser* ». Pour Anthony Effroy, cette zone de compensation est cependant « *insuffisante* » en raison de sa superficie et de son « *emplacement […] en bordure de route départementale* ».

VALLEE DE SEINE Un port industriel pour accompagner le développement de l'Ecopôle

En parallèle du projet de l'Ecopôle, le projet d'un port industriel, appelé Ecoport, est travaillé depuis plusieurs années. Sur une trentaine d'hectares, il devrait apporter « la logistique fluviale qui accompagnera l'activité d'Ecopôle ».

Contigu à la Zone d'aménagement concerté (Zac) Ecopôle Seine Aval et étroitement lié à celui-ci, le projet de port industriel à Triel-sur-Seine, également sur la commune de Carrières-sous-Poissy, est toujours dans les cartons. Ce projet, appelé Ecoport, est porté par Ports de Paris et devrait être « *la logistique fluviale qui accompagnera l'activité d'Ecopôle* », indique Mariusz Wiecek, directeur de l'agence Seine-Aval de Ports de Paris. Pour le maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu (DVD), l'Ecoport fait partie des éléments importants de l'Ecopôle « *en termes de carte de visite* ». Et de préciser, « *Quand on est en train de faire une zone d'activité de cette ampleur, il est important de pouvoir avoir des accès routiers et des accès fluviaux* ».

« *C'est un intérêt général* », estime de ce projet Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Avant d'ajouter : « *Quand vous avez un Ecoport, et que derrière il y a des terrains en capacité d'accueillir des entreprises et d'avoir une activité sur laquelle la participation du fluvial pourrait être importante, je dirais qu'on est en plein dans les sujets d'aujourd'hui : du développement durable, du développement économique et du développement de l'emploi.* »

Le coût de ce port industriel, d'une superficie finale de « *près de 34 ha* », est estimé à environ « *30 millions d'euros* », d'après Mariusz Wiecek. Et celui-ci de préciser qu'il s'agit d' « *un projet qui est assez coûteux car la partie environnementale est très développée* ». Grâce à ce projet, Ports de Paris espère créer « *environ 200 emplois directs* ».

Ce dossier « *d'Ecoport* » pourrait connaître des avancées dans les mois à venir. Mais si « *le projet technique est en train d'être finalisé* » et « *devrait être prêt début 2017* », des discussions restent en cours. Notamment avec la région Île-de-France « *pour avoir des subventions qui sont nécessaires pour garantir la rentabilité* », indique Mariusz Wiecek avant d'ajouter : « *Je pense que l'on prendra les décisions sur les plannings au cours du premier semestre 2017* ». Des recours ont aussi été déposés au tribunal administratif, dont le directeur de l'agence Seine-Aval espère avoir la décision « *avant la fin de l'année pour savoir quelles suites donner* ».

Disparition du port de plaisance ?

L'intérêt même de ce port industriel est remis en question par ses opposants. A l'image d'Anthony Effroy, conseiller municipal d'opposition à Carrières-sous-Poissy et président de l'association Rives de Seine nature environnement, qui estime que « *ce projet n'est plus pertinent […] avec les deux ports qui sont projetés à Limay et Achères qui auraient pu constituer une alternative acceptable au port de Triel-sur-Seine* ». Pour Mariusz Wiecek, ces différents projets ont « *des rôles complémentaires* ». Ce dernier estime que « *l'important est le fonctionnement en réseau* » et que le port de Triel-sur-Seine aura « *une vocation très locale* » dans ce maillage de la Seine.



La marina port Saint-Louis, consacrée à la plaisance, serait amener à disparaître avec la concrétisation du port industriel.

Autre point noir soulevé pour ce projet, il devrait entraîner la disparition de l'actuel port de plaisance, la marina Port Saint-Louis. Ce dernier est « *un atout pour le territoire* » d'après Anthony Effroy, qui s'est fait le porte-parole de la marina. Et celui-ci de défendre : « *On a sur ce site l'un des plus grands ports de plaisance d'Île-de-France avec 300 anneaux et un accès à un ravitaillement en carburant, le potentiel est donc énorme.* »

De son côté, Joël Mancel (DVD), maire de Triel-sur-Seine, assure avoir « *toujours essayé de défendre le fait qu'on pourrait faire de la mixité entre industriel et loisirs* ». Mais le maire explique s'être vu répondre que cela serait « *dangereux et que les manœuvres pourraient engendrer des accidents* ». Mariusz Wiecek certifie que Ports de Paris a, dès le départ, « *étudié les problèmes de manœuvrabilité des bateaux industrielle et de sécurité* ».

D'après ce dernier cependant, « *malheureusement, on a constaté que la cohabitation ne peut pas exister* ». Si Joël Mancel explique « *pouvoir concevoir* » cette dangerosité, il estime que l'idée d'une cohabitation n'est « *pas à oublier complètement* ». Mais le directeur de l'agence Seine-Aval assure : « *Nous allons proposer la possibilité de faire une sorte de port sec, de définir une emprise sur le port de Triel où la société qui gère ce type d'activité pourrait sortir les bateaux, pour hivernage par exemple.* »

VALLEE DE SEINE Primaires : Et maintenant… le rassemblement

Avec une mobilisation en hausse (+21%), le département a plébiscité François Fillon (66 %). Les primaires maintenant actées, les forces de droites et du centre doivent se rassembler.

La mobilisation aura été plus forte mais n'aura pas profité à Alain Juppé. Par rapport au premier tour, 28 500 électeurs de plus se sont rendus aux primaires « *de la droite et du centre* » dans le département. François Fillon y arrive en tête avec près de 66 % des suffrages. Une fois les résultats passés, dimanche soir, le mot « *rassemblement* » était sur toutes les lèvres.

« *Des gens qui n'étaient pas venus voter au premier tour se sont déplacés aujourd'hui* » annonce fièrement Raphaël Cognet (LR), président du bureau de Mantes-la-Jolie. Même tendance aux Mureaux où Fatima Boussetta (LR) et Papa Waly Danfakha (PRG) dressent le même constat: « *les quartiers se sont plus mobilisés* ». Certains électeurs de gauche, comme ce couple de Muriautins, ont soutenu Juppé, « *parce qu'on ne veut pas de la politique Thatcher* ».

15 à 20 % d'électeurs en plus en vallée de Seine

A Aubergenville, Sophie Primas, soutien de François Fillon, a bousculé son programme. A 18 h, elle se rend sur Paris au QG de François Fillon. Elle ne reviendra à sa permanence qu'à 23 h 30. «*C'est un moment de joie* » concède-t-elle avant d'en appeler à la responsabilité de chacun : « *ce résultat porte un espoir, il faudra y répondre* ». La sénatrice-maire se veut optimiste quant à l'union à droite « *car les deux projets n'étaient dans le fond pas si différents* ».

A Poissy, les militants sont réunis autour de la télévision, à la permanence de Karl Olive (LR). Le maire, proche d'Alain Juppé, s'exprime en direct sur M6 en même temps que les premiers résultats tombent. A 21 h 20 lorsqu'il vient saluer son équipe, il se veut triomphant : « *Avec plus de 4 millions d'électeurs, c'est une grande victoire pour la droite et le centre* ». Fustigeant le quinquennat de François Hollande, il prévient : « *Demain il ne faudra pas se tromper de combat. On fera tout pour que François Fillon soit notre prochain président* ».

L'heure est déjà au rassemblement. Nathalie Bel Baussant (LR), référente yvelinoise de la campagne Fillon 2017 est venue saluer les militants Juppéistes à Poissy. « *Merci pour cette campagne qui a été saine* » avant d'ajouter « *on va être amené à beaucoup se voir pour faire face à la caricature proposée par nos adversaires* ».



Après l'annonce des résultats, Fabrice Moulinet et Nathalie Bel Baussant, soutiens de François Fillon se sont rendus à la permanence de Karl Olive.

Fillonnistes et Juppéistes réunis à Poissy

Karl Olive a d'ailleurs sa petite idée, pour rassembler. Il souhaite que Gérard Larcher (LR) devienne le futur premier ministre de François Fillon, « *car il faudra une courroie de transmission, un sage qui a de la rondeur* ». Sophie Primas botte en touche et préfère en rire : « *on n'est qu'au premier jour de la campagne* ».

David Douillet gêné par les 15 % qui ont fait perdre Sarkozy

Le député de la XIIème circonscription des Yvelines, conseiller spécial de Valérie Pécresse (LR) à la présidence de la Région a réagi la semaine dernière à l'élimination de Nicolas Sarkozy (LR) dès le premier tour de la primaire *« de la droite et du centre ».*

« C'est la loi des urnes, il y a quand même un sentiment compliqué à gérer, 15 % des votants ne sont ni de droite, ni du centre et ont bouleversé ce scrutin ». L'ancien champion de judo s'interroge sur le système des primaires : *« jusqu'où on élargit ? Comment et pourquoi ? ».*

« Nicolas Sarkozy est un compétiteur, il a accusé le coup avant de se projeter dans l'avenir » a déclaré David Douillet qui était présent à la permanence de l'ancien président, lors du premier tour. Il s'est dit *« frappé par la dignité d'un homme qui a beaucoup donné à la France ».*



VALLEE DE SEINE Aziz Senni : la « success story » se ternit

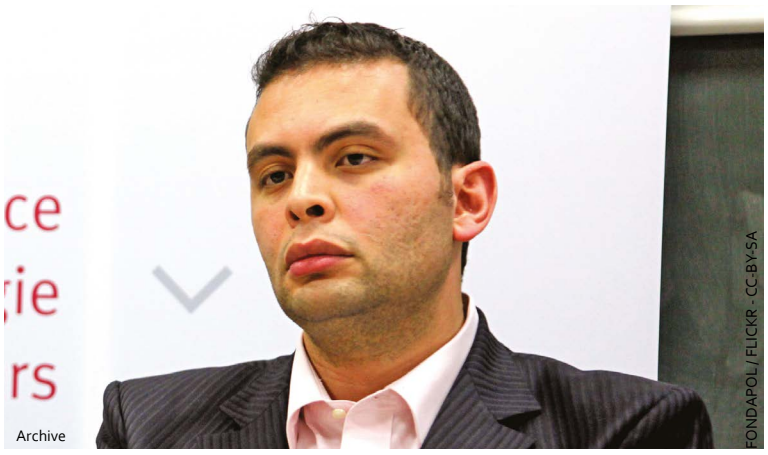
« Entrepreneur enthousiaste » et « homme de convictions » ou patron « hors-la-loi » et politique « trop pressé »? Le Mantais a mis la clé sous la porte... et les langues se délient.

Depuis la visite en 2002 de Jacques Chirac dans son entreprise Alliance transport accompagnement (ATA), fondée à Mantes-la-Jolie en 2000, à 23 ans, Aziz Senni est devenu le symbole médiatique du patron des cités parti de rien. Aujourd'hui, sa société de *« taxi-brousse »* vient d'être liquidée. Chez nombre d'anciens salariés comme pour la CGT qui en a assisté beaucoup ces dernières années, l'image médiatique qu'il s'est construite est déjà ternie depuis longtemps.

Aziz Senni (qui n'a pas répondu à nos sollicitations, Ndlr) est toujours un patron hypermédiatique, et l'un des invités réguliées des Informés de *France Info*, où c'est en chef d'entreprise qu'il s'exprime. Sur son site internet, cet *« homme d'action »*, *« entrepreneur enthousiaste »* et *« homme de convictions »*, pointe à travers ATA *« un concept innovant et original »*. Partis politiques, Medef, journaux, télés, radios : ses propos reçoivent une oreille attentive.

Pourtant, dans le Mantois, sa *« success-story »* est aujourd'hui celle d'un déclin, et le revers de la médaille plutôt terni, selon ceux qui ont approché de près le chef d'entreprise Senni. *« C'est un petit Tapie,* décrit ainsi un membre de l'Union locale CGT du Mantois qui le connaît depuis l'enfance. *Il se dit super social mais fait tout sauf du social. Il essaie de se faire passer pour un grand chef d'entreprise, ça me fait rire gentiment. »*

L'entreprise ATA Île-de-France est en liquidation depuis juillet (Aziz Senni affirme l'avoir cédée en 2015, mais le registre du commerce n'en a pas trace, Ndlr). D'une centaine de salariés dans les années 2000, ils n'étaient plus qu'une douzaine. Plusieurs ont appris par hasard la disparition de leur employeur en août, au retour de vacances. *« Il passe beaucoup de temps à radoter dans les journaux et les émissions de télé, mais son entreprise était très mal gérée »*, note l'un des plus anciens.



« C'est un petit Tapie, décrit d'Aziz Senni (photo) un syndicaliste qui le connaît depuis l'enfance. Il essaie de se faire passer pour un grand chef d'entreprise, ça me fait rire gentiment. »

« Il devait pas mal d'argent » à ses différents fournisseurs (comme à d'ex-salariés après des litiges perdus, Ndlr), ajoute, amer, un autre chauffeur souvent refusé par les garages lors des entretiens. *« Chaînon manquant entre le bus et le taxi »*, la société s'occupait surtout de transport scolaire grâce à des contrats d'institutions publiques. Pourtant, *« les véhicules étaient dans un état pitoyable, on était inquiets pour les passagers et pour nous-mêmes »*, décrivent d'ex-salariés toujours atterrés.

Côté droit du travail, ils pointent, entre autres, des salaires payés tardivement et des contrats en CDD renouvelés indéfiniment (en changeant d'entreprise chaque année, Ndlr). *« Le problème est que Monsieur Senni ne respecte pas le droit du travail et la convention collective des transports, il est complètement hors-la-loi,* estime l'Union locale CGT, particulièrement sévère. *Il a été condamné aux Prud'hommes, ne voulait pas payer, et s'est mis en liquidation judiciaire. »*

Aujourd'hui, Aziz Senni semble se concentrer sur son autre société de transport, ATA France, qui imite le modèle d'Uber avec des chauffeurs auto-entrepreneurs et qu'il mélange habilement dans ses propos avec la précédente. Il a également créé plusieurs sociétés d'immobilier d'entreprise dans le Mantois, même s'il reste inconnu dans ce secteur, selon l'un des poids-lourds du secteur joint par *La Gazette.*

Des ambitions politiques affirmées mais contrariées

Du Mantois à Creil, de l'UMP à l'UDI en passant par le Modem, Aziz Senni est, depuis une décennie, systématiquement battu aux élections, qu'elles soient d'investiture, municipale, ou encore destinées à représenter ses homologues chefs d'entreprises. Il n'a pas eu le succès qu'il attendait depuis qu'il fréquente assidûment les milieux politique et entrepreneurial.

« Il est peut-être un peu trop pressé, c'est ce qui lui a joué des tours, je pense », résume du personnage Paul Martinez, maire de Buchelay et aujourd'hui président de l'UDI des Yvelines. *« Senni a complètement trahi les gens qui l'ont mis sur la route »*, estime de ses débuts un chef d'entreprise ayant croisé sa route et bon connaisseur du milieu politico-enterpreneurial mantais.

En 2002, après avoir fondé son entreprise de transport et remporté quelques prix, Jacques Chirac, le président de la République, vient en visite. Pierre Bédier (LR), alors maire de Mantes-la-Jolie, prend Aziz Senni sous son aile : *« A un moment donné, il a été le poulain de Pierre Bédier, qui l'a introduit et fait de lui ce qu'il est »,* décrit l'entrepreneur contacté par *La Gazette.*

Il tente ensuite de se présenter contre lui aux élections locales. L'éjection est brutale. En 2007, c'est au centre qu'il s'adresse. D'abord à l'UDF devenue Modem de François Bayrou, sous l'étiquette duquel il perd l'élection législative dans le Mantois. L'année suivante, il rejoint le Nouveau centre d'Hervé Morin, tente d'en prendre la tête dans les Yvelines, perd et en devient vice-président.

En 2012, il est aux côtés de Jean-Louis Borloo lors de la fondation de l'UDI (qui remplace le Nouveau centre, Ndlr).

Localement, il reste en retrait après avoir tenté, puis renoncé, à se présenter aux municipales de Mantes-la-Jolie. *« Il a eu tort, il pouvait s'inscrire dans la durée. C'est quelqu'un qui est plein d'idées, d'énergie, assez créatif,* se souvient Paul Martinez. *Après, il n'est pas resté longtemps dans notre famille locale. »*

En 2014, Aziz Senni se présente aux élections municipales à Creil (Oise) : dans ses bagages, il avance en 2013 au *Parisien* vouloir y créer *« une société de développement informatique»,* espérant *« employer 50 personnes sur le bassin creillois ».* Le candidat UDI est éliminé dès le premier tour avec 4,6 % des voix... et n'y créera pas d'entreprise. Il n'a pas reparu depuis dans la vie politique. Seule certitude : si son étoile brille encore nationalement, *« il est grillé politiquement sur le Mantois »,* cogne la CGT.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE L'appartement ludique imaginé par son personnel

Un nouvel espace d'accueil loisirs à l'école maternelle Croix blanche a été inauguré mercredi 16 novembre. Une initiative municipale imaginée par le personnel encadrant.



«les enfants présents lors de l'inauguration ont rapidement pris leurs marques dans ce nouvel espace»

L'accueil de loisirs, à la maternelle Croix blanche a un nouvel espace. Quatre-vingt dix mètres carrés ont été rénovés par la mairie pour réaménager l'ancienne loge de la gardienne en salle dédiée aux pauses et temps d'activités périscolaire. Un lieu dont la mairie a financé le coût des travaux, à hauteur de 54 000 euros mais dont le personnel a assuré son aménagement.

« La mairie nous a donné carte blanche, on a récupéré une salle vide, neuve et repeinte et tout le reste on l'a pensé et disposé » explique Karim Belabes, directeur de l'accueil loisir. Six personnes seront d'ailleurs en charge de ce nouveau lieu dédié aux 3-5 ans. *« On y accueillera une trentaine d'enfants, au dessus ça serait trop bruyant »* explique le directeur.

« On n'est que sur du ludique et je voulais le terme appart' », ajoute Karim Belabes qui a tenu à rendre hommage à son équipe, à l'origine du nom de ce nouveau lieu. Côté disposition : quatre espaces et un jardin clos pour des activités extérieures. Puzzle, dînette, lecture, jeux de société, les enfants présents à l'inauguration y ont déjà pris leurs marques.

En bref

VERNEUIL-SUR-SEINE Des tribunes et des vestiaires à François Pons pour 2018

Une consultation a été lancée à la rentrée afin de doter le complexe sportif François Pons de vestiaires et de tribunes. Une priorité de longue date pour la commune qui a dû faire des choix.

D'ici mai 2018, les deux clubs de football qui se partagent le complexe sportif François Pons disposeront de vestiaires et d'une tribune. *« Un projet qui remonte au mandat précédent »* raconte Philippe Tautou, maire (LR) de la commune, qui pourra assurer le financement de celui-ci grâce à un prêt d'un million d'euros.

Les vestiaires en préfabriqué, installés en 1995 ont *« mal vieillis »* de l'aveu de l'adjoint au sport, Julien Fréjabue, *« ce qui pose problème en termes d'image ».* Cette construction permettra de donner *« plus de confort et d'autonomie aux clubs ».* Une petite tribune d'une capacité de 50 à 100 personnes devrait aussi sortir de terre.

« Ce sera le dernier gros chantier de la mandature de Philippe Tautou », annonce Julien Fréjabue. La commune qui a déjà investi dans des terrains couverts l'an dernier, devrait débourser plus de 700 000 euros.

Un million d'euros empruntés

Un coût qui a engendré des choix. *« On a abandonné le projet d'école de musique »* déclare l'adjoint. Un prêt d'un million d'euros à taux zéro devrait être contracté. *« Notre taux d'endettement est en baisse et on a récupéré de l'argent avec la vente de terrains »* argue la mairie qui se félicite de sa *« gestion prudente ».*

En bref

VALLEE DE SEINE La ligne J fortement perturbée

Mercredi dernier, un arrêt de travail spontané « d'environ 300 conducteurs » entre Mantes-la-Jolie et Paris Saint-Lazare a interrompu une partie du trafic de la ligne J.

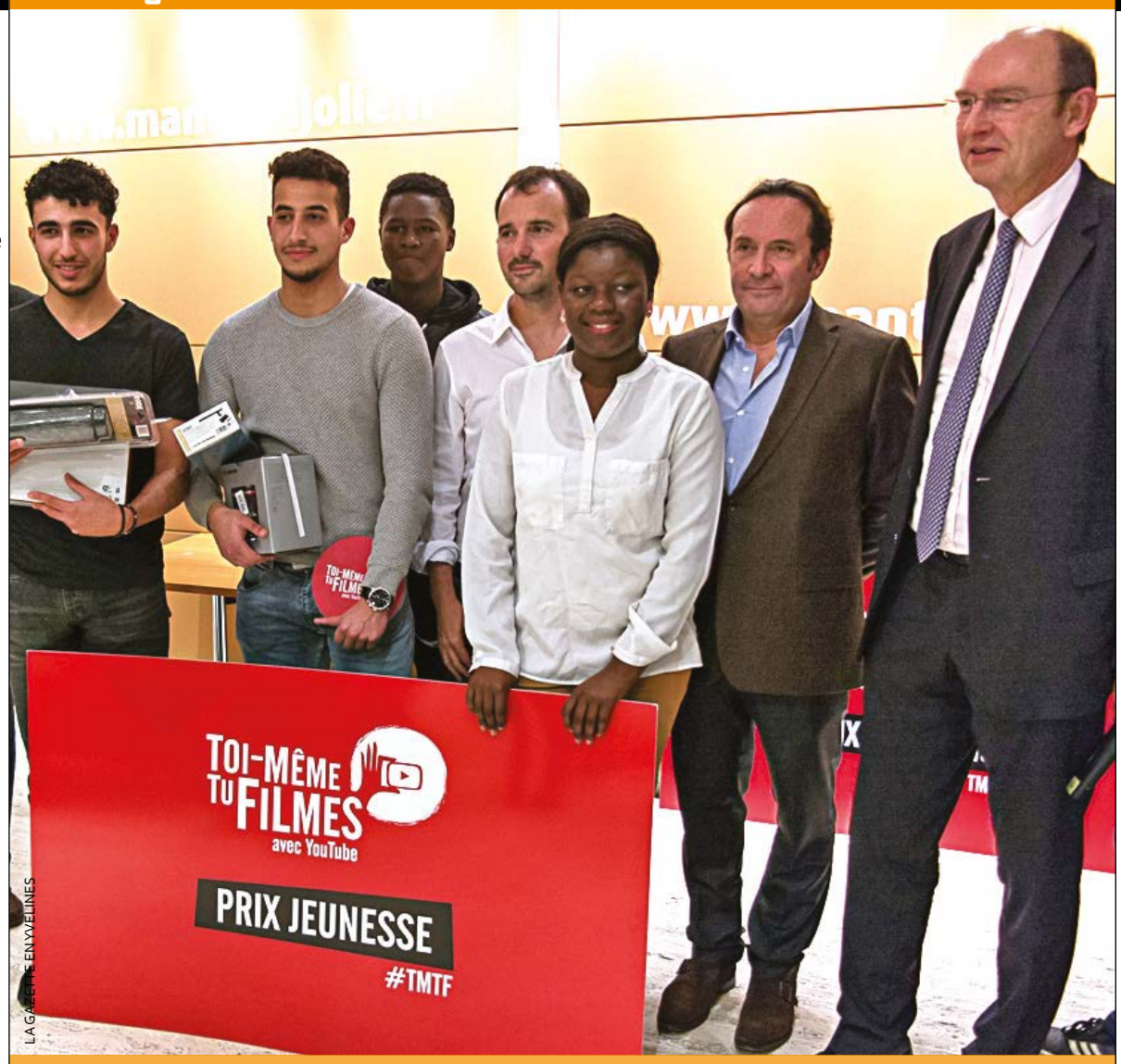
En milieu de matinée ce 23 novembre, un Transilien de la ligne J, reliant Mantes-la-Jolie à Paris, entre en gare à Saint-Lazare. Le conducteur est alors « *interpellé par un passager* », détaille Christophe Abadie, représentant syndical de Sud-rail. Il lui reproche d'avoir « *fermé les portes trop vite en gare* ».

Cette situation « *quotidienne* », selon le syndicaliste, prend une autre tournure lorsqu'un cadre de SNCF réseau « *s'en mêle* » et prend parti pour le passager. « *Le conducteur s'est senti désavoué* », souligne Christophe Abadie.

Spontanément, « *une cinquantaine de conducteurs* » fait le choix d'arrêter le travail, en soutien. En début d'après-midi, ils sont « *environ 300* » à cesser leur activité. Peu après 14 h 30, l'information était diffusée sur les réseaux sociaux : « *le trafic est interrompu sur l'ensemble des lignes J et L* ». Deux heures plus tard, les cheminots reprenaient le chemin du travail. Malgré tout, des perturbations se faisaient encore sentir jusque dans la soirée.

Le compte Twitter des Révoltés de la ligne J, lui, regrette que « *les usagers soient au milieu* » d'un conflit interne.

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE Des Mantais récompensés par Youtube

Cet été, les équipes de Youtube France sont allées au contact de plus de 750 jeunes de tout le pays pour échanger sur la fraternité et les aider à réaliser de courtes vidéos sur le sujet. Avec le service Initiative jeune de la mairie, plusieurs jeunes mantais ont réalisé des clips et l'un d'eux, celui de Zubair, Danyl et Mehdi, a reçu le prix Jeunesse. « *C'est un grand honneur, on ne pensait pas arriver jusque-là* », indique le trio. En plus du trophée, les jeunes Mantais ont reçu du matériel photo et vidéo, avec lequel ils souhaitent « *continuer à faire des vidéos* », et pourquoi pas lancer leur propre chaîne Youtube.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE LA MJC portera le nom de Michel Rocard

La décision a été prise lors du dernier conseil municipal. Désormais, il faudra associer le nom de Michel Rocard à celui du château des Terrasses.

Réuni le 21 novembre, le conseil municipal de Conflans-Sainte-Honorine a décidé « *d'associer le nom de Michel Rocard à celui du château des Terrasses, des ses annexes et du parc du château* ». Un « *compromis* » pour Laurent Brosse, maire (LR) de la commune à l'origine de la proposition. Le lieu continuera de porter conjointement le nom des Terrasses. Le château des Terrasses accueille actuellement la Maison des jeunes et de la culture (MJC). Laurent Brosse rappelle que « *le 16 octobre 1982, Michel Rocard inaugurait les nouveaux locaux de la MJC dans le château* ».

Une décision qui « *satisfait entièrement* » le groupe d'opposition Conflans au naturel. « *Nous avions fait une proposition le 19 septembre dernier* », souligne Farid Hatik, le président du groupe. Pour Christophe Paris, secrétaire de la section PS conflanaise, cette décision « *fait sens par rapport à l'oeuvre de Michel Rocard et sa politique envers la jeunesse* ». Mais elle « *ne doit pas être seulement de façade. Il faut veiller à ne pas détricoter son oeuvre* ».

SOTREMA
40 ANS
EVOLUTION

QUARANTE ANNÉES PROCHE DE VOUS

Depuis sa création, la Sotrema accompagne votre quotidien, non seulement pour le ramassage de vos déchets mais également pour une gestion globale de la propreté urbaine sur votre territoire

NOTRE SERVICE VERT PROPOSE AUX PARTICULIERS



Sac de terreau 100% compost

Un compost de qualité issu de la collecte des déchets verts pour un usage fertilisant de vos espaces verts, jardins et balcons.



Mini bac à compost Contenance 50cl

Transportez votre compost sans effort grâce à ce bac de format réduit. Une contenance parfaite pour préparer vos jardinières.

DÉMARCHE ECO CITOYENNE
PROGRAMME DE FORMATION

Ces produits sont en vente à la SOTREMA
33, rue Gustave Eiffel
Z.I. des Marceaux
78710 ROSNY-SUR-SEINE

PLUS D'INFORMATION
contact@sotrema.fr
01 30 98 36 40

Récupérateur d'eau aérien

Une solution simple et économique pour arroser vos terrasses et jardins. Le récupérateur d'eau de pluie vous permet de stocker l'eau pour l'employer ultérieurement.



Composteur natuel

À partir de déchets du jardin et de cuisine, le compostage vous permet d'obtenir gratuitement un compost fertilisant. Economique et environnementale il évite l'utilisation d'engrais chimique.





Pensez à louer une benne
Pour vous débarrasser :
• de vos gravats
• de vos végétaux
• de vos déchets encombrants…

Z.I. des Marceaux - 78710 ROSNY-SUR-SEINE

SOTREMA
www.sotrema-environnement.fr

Création et illustrations CC&CC 06 08 07 62 40

VALLEE DE SEINE Une nouvelle monnaie dans le Mantois ? Tout reste à faire

Une association travaille sur le projet d'une monnaie locale dans la région mantaise. Une trentaine de participants ont participé au premier forum sur le sujet, soulevant de nombreuses questions sur la mise en place de ce projet.

Et si une nouvelle monnaie voyait le jour dans le Mantois ? Celle-ci, dont la valeur serait égale à l'euro, ne pourrait être utilisée que dans la région mantaise. C'est le projet sur lequel planche depuis quelques mois un groupe de travail Monnaie locale citoyenne complémentaire (MLCC) de l'association Le Mantois en transition.

Séduits par l'idée, près d'une trentaine d'habitants des communes alentours, venus de Juziers à Vétheuil (Val d'Oise) en passant par Bonnières-sur-Seine, ont participé au premier forum organisé sur le sujet il y a deux semaines à la librairie limayenne la Nouvelle réserve. Encore aux prémices du projet, tous les paramètres restent à déterminer : le fonctionnement, la zone géographique où la monnaie pourrait être dépensée, etc.

« *Ça permettrait de créer du lien local et favoriser le circuit court* », apprécie Elidia, membre du groupe de travail, de cette idée de monnaie locale. Carole, quant à elle, est plus « *intéressée par l'aspect social* » et y voit un « *potentiel moyen de lutter contre la précarité* ». Complétée par Sébastien : « *Une grosse partie de la masse monétaire mondiale est utilisée pour la spéculation alors que l'argent devrait servir pour les échanges.* »

« Ça permettrait de créer du lien local et favoriser le circuit court »

Si Le Mantois en transition travaille sur ce projet une fois toutes les deux semaines, aucune décision n'a encore été prise quant au fonctionnement de cette future monnaie locale. « *Concrètement, comment ça se lance ?* », demande un participant. « *En venant ce soir,* sourit l'un des membres du groupe de travail. *Nous n'avons pas encore toutes les réponses car le groupe de travail est un peu jeune.* » Dans les prochaines étapes, « *Il faudra construire plusieurs groupes et que les choix soient faits collégialement* ».

Chaque interrogation soulève autant de débat, chacun y allant de son point de vue. « *Comment la monnaie sera sécurisée ?* », s'interroge par exemple un participant. « *Nous sommes en contact avec les personnes qui ont lancé une monnaie locale à Montreuil et ils proposent de nous aider sur ces questions-là car ils ont un papier qui permet cinq types de protection* », lui répond David du groupe MLCC. « *On a aussi le choix de faire une monnaie numérique donc sécurisable* », ajoute un autre.



Une trentaine d'habitants de la vallée de Seine sont venus participer au premier forum sur une nouvelle monnaie complémentaire.

L'un des sujets revenus à plusieurs reprises sur la table est le périmètre géographique couvert par cette monnaie complémentaire. « *Je suis réticent au côté monnaie locale car […] je pense qu'on pourrait arriver à un repli sur soi qui me fait un peu « peur »* », confie un participant alors qu'un autre aimerait « *que cette monnaie fasse la promotion des commerçants locaux* ».

Où pourra être dépensée cette monnaie ?

Face aux nombreux détails à mettre en place avant le lancement d'une monnaie locale dans le Mantois, une Juziéroise note : « *J'avais l'impression que ça pouvait se faire plus vite vu le nombre de monnaies locales existantes* ». Réponse optimiste du groupe de travail, « *j'ai vu que des monnaies sont nées en quelques mois et on peut bénéficier de l'expérience des autres. Mais il faut aussi déterminer qui on est dans le Mantois, trouver notre identité.* »

Actuellement, le groupe de travail sur la MLCC compte une dizaine de membres et l'idéal « *serait d'être une vingtaine* », confie Carole. Le Mantois en transition recherche donc d'autres personnes intéressées. Un site est en cours de construction et pour obtenir plus de renseignements, contacter l'association par courriel à contact@monnaiedumantois.fr.

AULNAY-SUR-MAULDRE

Week-end d'élection municipale

Suite à la démission d'une partie du conseil municipal en octobre dernier, les nouvelles élections municipales auront lieu ce dimanche 4 décembre. Les Aulnaysiens auront le choix entre deux listes.

Les Aulnaysiens retourneront aux urnes ce dimanche 4 décembre pour procéder à de nouvelles élections municipales. Ce retour aux urnes avait été provoqué au mois d'octobre lorsque les trois élus de l'opposition, leurs 12 suppléants et un conseiller municipal de la majorité avait démissionné (voir notre édition du 26 octobre).

Les électeurs devront faire leur choix entre deux listes. La première, « *Ensemble pour Aulnay* », est composée des dix membre sde l'actuelle majorité de la maire Catherine Delaunay (SE), laquelle s'ajoutent cinq nouveaux noms. « *Nous avons plein de projets en cours et j'espère pouvoir les finir* », confie Catherine Delaunay.

La seconde liste, « *Bien vivre à Aulnay* » est menée par l' élud'opposition démissionnaire, Jean-Christophe Charbit (SE). Son mot d'ordre est de « *créer une dynamique nouvelle et refaire de notre village un lieu de vie agréable et convivial* », d'après l'ancien élu d'opposition.

L'élection se déroulera le dimanche 4 décembre en mairie à partir de 8 h. Mais attention, contrairement à d'habitude, le bureau de vote sera fermé à 18 h.

Indiscrets

Dimanche 13 novembre dernier, les maires du Mantois n'étaient pas tous d'humeur au recueillement. L'édile de Buchelay Paul Martinez (UDI) publiait sur sa page Facebook un message de souvenir aux victimes des attentats de l'an dernier, indiquant « *restons unis* ». A ce sobre hommage, le maire d'Auffreville-Brasseuil, Serge Ancelot (LR), a répondu par cette note pour le moins étonnante venant d'un élu de la droite censément républicaine : « *Ne pas oublier mais... C'est le début de l'invasion musulmane par la violence et le ventre des femmes...* » Ce propos pour le moins généralisateur et violent n'avait pas été vu par Paul Martinez jusqu'à l'appel de *La Gazette*... il n'y avait donc pas répondu.

« *Je le maintiens car ça me semble normal que les gens assument leurs propos* », nous a-t-il indiqué de ce message « *gratiné* » de Serge Ancelot. « *Sur les réseaux sociaux, la parole se libère, et quand elle est décomplexée, elle peut être très violente,* commente le maire de Buchelay. *Il (Serge Ancelot, Ndlr) a une tendance, sur Facebook à, peut-être, ces derniers temps, affirmer des positions très extrêmes.* » Le maire d'Auffreville-Brasseuil avait d'ailleurs, il y a quelques semaines, déclaré sa préférence à Marine Le Pen si jamais elle figurait face à l'actuel président François Hollande au second tour de l'élection présidentielle.

Ils l'avaient promis, ils l'ont fait. Les élus du centre et de la droite du groupe d'opposition Indépendants Seine & Oise ont effectué une saisine du préfet pour demander son « *contrôle de légalité* » à propos de trois délibérations de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Ils estiment que ces délibérations, relatives au protocole financier adopté de justesse il y a quinze jours par l'assemblée communautaire, sont « *contraires à la constitution* » comme « *au principe d'égalité des citoyens de notre territoire.* » La balle est désormais dans le camp de l'Etat.

Il a tapé du poing sur la table. La semaine dernière, Raphaël Cognet (LR), adjoint de Mantes-la-Jolie, s'est emporté sur sa page Facebook, à propos de la campagne d'entre-deux tours de la primaire « *de la droite et du centre* » contre la virulence montante des propos entre les soutiens aux deux candidats restants. « *Débattons mais ne faisons rien qui compromette le rassemblement* », enjoint-il aux militants LR, lui qui se félicitait qu'il y ait eu jusque-là « *très peu d'attaques personnelles et de coups bas* ».

Il est vrai que le ton est quelque peu monté la semaine dernière. Les deux opposants de droite au maire FN de Mantes-la-Ville ont ainsi échangé à fleuret moucheté sur Facebook. Guy Carlat, soutenait en effet Alain Juppé, tandis qu'Eric Visintainer s'était porté vers François Fillon (après avoir soutenu Nicolas Sarkozy, Ndlr). Leurs messages ont aujourd'hui été effacés, afin, l'on suppose, de montrer le rassemblement à l'oeuvre...

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

CARRIERES-SOUS-POISSY Le très fantômatique adjoint aux sports

Frederic Kor a été démis de ses fonctions lors du dernier conseil municipal. Invisible sur le terrain, il paierait aussi son inaction dans le plan de rénovation des structures sportives dans la ville.

« *Je ne connais pas de Frederic Kor* ». Cette réaction de Patrick Lopes, président d'un petit club de football de la commune, symbolise le ressentiment des associations sportives vis-à-vis de l'adjoint aux sports. Son éviction a été entérinée mardi 22 novembre, lors du conseil municipal. Ses absences sur le terrain et un besoin urgent d'infrastructures sportives sont à l'origine d'un ras-le-bol général.

Une réunion en mairie le 7 décembre

Une pétition demandant plus d'infrastructures émise par Bernard Danel, président du Club omnisports de Carrières Grésillons (COCG), et « *largement soutenue par les administrés* » (170 signatures, Ndlr) aurait précipité Frederic Kor vers la sortie. « *Jamais il ne m'a sollicité pour me rencontrer, jamais un contact* », raconte le président du COCG. Le 17 novembre dernier, le maire Christophe Delrieu (DVD) concédait « *des dysfonctionnements qui empêchent tout lien entre la municipalité et les associations* », et désavouait son adjoint.

Un manque d'infrastructures qui pénalise les clubs, en témoigne le cas de l'Amicale culturelle et d'initiations sportives (ACIS). Sa section judo, implantée depuis un demi siècle dans la commune, a du refuser des adhésions car le gymnase Provence est trop petit. C'est aussi le cas pour la section Yoga à la salle Robert. Au COCG, Arlette Nef, en charge des tâches administratives et juridiques, dénonce des « *salles non conformes où la capacité légale maximale est souvent dépassée* ».

Une situation qui ne date pas d'aujourd'hui. Depuis plusieurs années, les associations demandent à la mairie une réfection de la salle Pasteur, en préfabriqué, et la construction de nouvelles infrastructures. « *C'était très compliqué sous Aït (PRG, maire de la commune entre 2008 et 2014 et actuel conseiller municipal d'opposition, Ndlr), ça l'est aussi sous Delrieu* » explique-t-elle. L'actuel édile avait fait de ce chantier un des principaux axes de sa mandature.

Une pétition des associations soutenue par les administrés

Un rendez-vous est prévu en mairie avec les représentants d'associations sportives, le 7 décembre prochain. « *Une délégation ce n'est pas un petit bout de papier qu'on donne* », déclarait il y a quelques jours Christophe Delrieu (LR). Ce dernier sera en charge de la délégation des sports,en attendant la désignation d'un nouvel adjoint «*dans les prochaines semaines*».



Les associations sportives réclament notamment la construction d'une troisième salle.

En bref

PORCHEVILLE Le site Covance trouve un repreneur

Après des mois d'incertitude, le site de Covance, ex-Sanofi, a trouvé un repreneur en l'entreprise française de chimie fine PCAS. Cette dernière y regroupera ses activités de recherche et développement.



Ce centre de 10 000m² accueillera les équipes de recherche et développement de PCAS.

A l'arrêt depuis le mois de février, le site de Covance, ex-Sanofi, retrouvera de l'activité d'ici la fin 2017. Lundi 22 novembre, l'entreprise française PCAS, spécialiste du développement et de la production de molécules complexes et ancien sous-traitant de Sanofi, a annoncé l'acquisition du site. Possédant déjà un site industriel à Limay, PCAS souhaite regrouper ses équipes européennes de recherche et développement au sein de ce nouveau centre d'une surface utile de plus de 10 000 m².

Dans un premier temps, il est prévu que 70 personnes travaillent sur le site, puis « *entre 100 et 110 personnes en 2018* », explique Vincent Touraille, directeur général de PCAS, qui précise que « *25 embauches sont prévues dont des embauches locales avec même quelques anciens de Covance* ».

Quelques embauches locales prévues

En 2010, lors de la revente par Sanofi de son usine de production de médicaments au groupe anglo-saxon Covance, un contrat de cinq ans avait été promis. Cette période arrivée à son terme en octobre 2015 n'aura pas été dépassée et l'activité du site avait définitivement pris fin en avril 2016.

En bref

YVELINES Du sel moins cher et l'aide des agriculteurs en cas de neige

Malgré des hivers de plus en plus doux, le Département entend « maintenir son effort ». En réalité, il cherche à faire des économies.



Jean-François Raynal et Jérome Chiasson devant le sel importé d'Afrique du nord.

« *Merci d'être venus, même si l'hiver, lui, se fait attendre* ». Jean-François Raynal, vice-président délégué aux mobilités au Conseil départemental, a lancé le plan de viabilité hivernale, effectif du 14 novembre au 13 mars. Le but : éviter toute paralysie du trafic à l'arrivée des premiers flocons, sans en augmenter le coût. Du coup, le Département a trouvé quelques parades.

Un dispositif important mis en place cet hiver et « *constant par rapport aux années précédentes* » selon le vice-président du Département. Comme le rappelle Jérome Chiasson, sous-directeur en gestion et exploitation des routes départementales, « *37 agents resteront en astreinte 24 h/24 et 122 sont susceptibles d'intervenir sur 24 engins qui déverseront 3 850 tonnes de sel* ».

Ainsi, pour saler les 1 400 kilomètres du réseau routier départemental, le sel est désormais acheté en Afrique du Nord, car moins cher. « *Imaginez qu'il en faut 500 tonnes pour 200 kilomètres de réseau, je vous laisse calculer* », interroge Jean-François Raynal.

Quatorze agriculteurs volontaires qui ont signé « *une convention basée sur le défraiement* » seront également mobilisés pour désencombrer les routes situées en secteur rural.



ANDRESY Harcèlement au collège : des parents un peu démunis

Lors d'une conférence sur le harcèlement scolaire, les parents ont demandé des outils de détection, ainsi qu'une plus forte implication de l'encadrement et des autorités.

Recemment, la commune avait convié plusieurs intervenants, dont Alexandre Saraiva, membre de l'association E-enfance, pour parler de harcèlement scolaire et sur internet (voir encadré). Mais les parents, accompagnés de leurs enfants, attendaient surtout des outils pour détecter le harcèlement scolaire ainsi qu'une plus forte implication de l'encadrement et des autorités.

« *Si une situation de harcèlement se produit, il est du devoir de tous les témoins de prévenir la police. Le harcèlement est puni par la loi allant d'une amende à une peine de prison* », rappelle Yves Groswald, délégué à la cohésion police et population au commissariat de Conflans-Sainte-Honorine. Il souligne également « *la présence au commissariat de Conflans d'un travailleur social chargé de ce domaine, vers lequel les parents peuvent se tourner.* »

« Le harcèlement est puni par la loi »

Fabienne, mère de famille, et ayant été harcelée dans son enfance, « *en discute* » avec son fils. Elle poursuit : « *je ne sais pas s'il m'en parlerait si cela lui arrivait. La victime n'est parfois pas capable d'aller voir quelqu'un.* » Présent à ses côtés, son fils, élève de sixième au collège Saint-Exupéry, a justement été témoin d'une agression : « *J'ai vu trois élèves en frapper une autre. Mais je ne savais pas à qui m'adresser.* »

Ce n'est pas la première fois. « *J'ai connu deux cas assez graves où l'encadrement a fait semblant de ne rien voir,* témoigne Laurence Alavi, dont la fille est aussi dans ce collège (et élue d'opposition pour Andrésy énergies renouvelées, Ndlr). *Dans cette situation, on fait quoi, à part retirer son enfant de l'établissement ?*». Murmures et regards dans le public, les parents connaissent visiblement les faits.

« J'ai connu deux cas assez graves »

L'établissement fait cependant des efforts : en 2015, une classe de 4ème du collège Saint-Exupéry avait ainsi réalisé un court métrage pour lutter contre le harcèlement. Et des initiatives individuelles sont à mettre en avant pour cette mère de famille andrésienne dont la fille « *a été harcelée* » et « *failli être déscolarisée* » : selon elle, cela s'est bien terminé « *grâce à l'action de la professeure principale.* »



Les parents auraient préféré avoir plus d'informations sur les réseaux utilisés par les jeunes comme Instagram et Snapchat.

Mais les collégiens ne sont pas tous harcelés. « *Il faut prendre en compte le fait que son enfant puisse être harceleur* », confie Laurence Alavi à la fin de la réunion, reprochant à certains parents « *de se voiler la face* ». Elle déplore également le refus d'autres, qui préférent que leur progéniture ne se mêle pas de ces situations, demandant « *à leurs enfants, témoins, de se taire* ».

Réseaux sociaux : des parents habitués et vigilants

Une grande partie de cette conférence visait à « *promouvoir un bon usage du numérique* ». Alexandre Saraiva, membre de l'association E-enfance met l'accent sur la sécurité et les contenus partagés sur les réseaux sociaux. Lorsqu'il demande qui possède un smartphone ou un compte Facebook, la quasi-totalité de la salle lève la main.

Mais les parents semblent au fait de la protection de la vie privée sur ce réseau social, et montrent leur frustration car ils ne « *s'attendaient pas à apprendre comment utiliser Facebook pendant 1 h 30* ». Eux auraient préféré en savoir plus sur les réseaux utilisés actuellement par les jeunes, comme Instagram et Snapchat.

En bref

VALLEE DE SEINE Téléthon : une centaine de manifestations prévues

Le Téléthon se déroulera vendredi et samedi prochains. De nombreuses manifestations sont prévues dans le Nord des Yvelines. Cependant des consignes de sécurité restent à respecter.

Plus de 100 manifestations se dérouleront dans le Nord des Yvelines les 2 et 3 décembre prochains à l'occasion du 30ème Téléthon. Organisé par l'Association française contre les myopathies, son objectif est de récolter des dons pour la recherche sur les maladies génétiques.

Comme l'an passé, le plan vigipirate reste d'actualité. Une rencontre avec le préfet a été organisée récemment, « *pour mettre au point quelques régles de sécurité,* souligne son coordinateur. *Par exemple, faire partir une marche d'un lieu fermé, comme un gymnase, plutôt que du centre-ville. Mais des activités en extérieur sont prévues.* »

En 2015, 96 manifestations avaient eu lieu sur le territoire. Etat d'urgence oblige, il avait été recommandé de réaliser les manifestations en intérieur. « *Mais il n'y avait pas eu d'impact ni sur la fréquentation, ni sur les dons récoltés* », détaille Jean-Jacques Demézières, coordinateur du Téléthon pour l'Ouest des Yvelines.

Pour cette édition, les organisateurs espèrent récolter « *environ 270 000 euros* » sur le secteur. Soit la même somme que l'an passé.

En bref

POISSY Laurisa Landre honorée, un nouveau terrain à son nom

La vice-championne olympique de handball était de passage dans la ville où elle a grandi, pour inaugurer un nouveau terrain synthétique qui portera son nom.



Toute la grande famille du sport pisciacais était réunie pour l'inauguration du terrain Laurisa Landre.

« *Un choix évident, une fierté pour Poissy* ». Fatiha El Masaoudi (LR), adjointe à la jeunesse et aux sports, a inauguré le nouveau préau couvert de plus de 1 000 mètres carrés, le 22 novembre dernier. Ce nouvel équipement porte le nom de Laurisa Landre, qui a débuté le handball à Poissy et a décroché avec l'équipe de France cet été, à Rio, une médaille d'argent.

Depuis avril 2014, il n'y avait plus de terrain couvert dans la commune. « *Je me suis battu pour les jeunes et pour qu'il porte le nom de Laurisa* », explique Fatiha El Masaoudi. La pivot aux 31 sélections a fait le déplacement depuis la Roumanie, où elle évolue à Craiova. Émue aux larmes, Laurisa Landre a évoqué sa découverte du « hand » au collège Les grands champs, assurant qu'elle « *n'imaginait pas avoir un jour un stadium à son nom.* ». « *Il y aura des mômes qui ne te connaîtront pas mais qui viendront sur ce terrain et tu traverseras les âges* » lui rétorque David Douillet (LR), député des Yvelines et double champion olympique de judo.

97 000 euros à la charge de la Ville

« *Quand on gère une ville en bon père de famille, on sait ce que vaut un euro* ». Le maire Karl Olive (LR) a loué le travail des « *chasseuses de subventions* ». Grâce à l'aide de la Région et du Département, la commune n'a participé qu'à hauteur de 20 % sur les 484 000 euros de budget global.



MANTES-LA-JOLIE La police municipale bientôt armée et renforcée

La délibération se fera lors du conseil municipal du 12 décembre. La mairie souhaite armer la police municipale et recruter de nouveaux agents.

La réflexion a duré deux ans et sera débattue au conseil municipal du 12 décembre prochain. Michel Vialay, maire de Mantes-la-Jolie a fait le choix de demander à avoir une police municipale armée. Elle devrait l'être « *pour fin 2017, le temps d'effectuer la formation nécessaire.* » A Mantes-la-Jolie, la police municipale compte 50 agents. Tous ne suivraient pas forcément la formation, « *elle concernerait principalement ceux sur le terrain. Pour l'instant nous ne pouvons pas donner le nombre exact d'agents* », détaille Michel Vialay. L'installation de nouvelles caméras de vidéosurveillance est également au programme (voir encadré).

Le maire souhaite également donner de nouveaux moyens à ses agents : « *Dix nouveaux collaborateurs vont être recrutés dans le courant de l'année 2017 pour renforcer la police municipale et le service prévention.* » Une brigade canine devrait également voir le jour, avec le recrutement de deux chiens. Des moyens humains, mais aussi technologiques, avec « *une radio avec un système de géolocalisation et de nouvelles voitures* ». Le tout pour 3,3 millions d'euros. Un budget qui « *sera en augmentation l'an prochain* ».



Poissy, la police municipale est armée depuis le mois d'août.

Une décision justifiée par une « *demande des agents*, détaille Michel Vialay. *Ils souhaitent disposer d'un moyen de dissuasion efficace* ». Le maire constate également que « *les habitants s'interrogent. Ils se demandent quelle capacité a la police municipale pour les protéger.* »

Pour autant, si Michel Vialay souhaite un renforcement de la police municipale et de ses moyens, pas question pour le maire d'empiéter sur le territoire de la police nationale. « *La police municipale a pour moi une mission de sécurisation des personnes et des biens*, complète-il. *Même si ses missions doivent évoluer, tout cela se fera en cohérence avec les missions de la police nationale.* » L'édile a d'ailleurs rédigé un courrier au ministère de l'Interieur concernant cette question pointant « *le manque de moyens et d'effectifs de la police nationale.* »

Un nouveau dispositif de vidéo-surveillance

Michel Vialay prévoit également l'installation de nouvelles caméras, qui viendrait compléter la cinquantaine de caméras déjà installées. «*Il n'y aura pas d'attention particulière sur un quartier,* précise le maire, *on sera sur du un tiers par quartier.* » Ce dispositif permettra en revanche, « *de redéployer la police municipale là où il n'y a pas de caméras* ».

Une décision qui pourrait ne pas plaire à tout le monde. Le 9 novembre dernier, lors d'une réunion publique dans le quartier des Garennes, Michel Vialay s'est fait interpeller sur cette question. Une administrée a notamment raconté avoir vu des jeunes s'en prendre à une caméra. Caméra ensuite remplacée avant d'être à nouveau vandalisée. « *Cela sert-il vraiment à quelque chose de les remplacer à chaque fois, c'est avec l'argent de nos impôts que tout ceci est financé?* », avait-elle demandé.

BAZAINVILLE Une nouvelle extension pour l'usine Krys

Au début du mois, la nouvelle extension de l'usine Krys a été inaugurée, après trois ans de travaux. Travaux qui ont contribué à la création de soixante emplois.



La nouvelle extension de l'usine KRYS a été inaugurée le 8 novembre, en présence de Martine Painville, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie et des finances.

Durant trois ans, la coopérative Krys, a mené des travaux et créé une extension sur son site de production de Bazainville. Inaugurée le 8 novembre dernier, en présence de Martine Painville, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Economie et des finances, cette extension a permis « *la création de nouvelles salles, avec des équipements plus modernes* », fait savoir l'entreprise. Douze millions d'euros ont été nécessaires à la création de cette extension, dont la moitié destinée à l'acquisition de nouvelles machines.

Avec cette extension, l'entreprise implantée depuis 1980 et spécialisée dans la fabrication de verres optiques à haute valeur ajoutée, espère « *augmenter sa capacité de production et vendre 10 millions d'articles par an* ». Sa production passera de 1,25 million à 1,5 million de verres par an. Le groupe, qui comprend également les enseignes Lynx Optique et Vision Plus, vise une montée en gamme de ses produits et continue à « *développer les innovations comme le traitement anti-lumière bleue des écrans* », rappelle le groupe.

Pour faire fonctionner cette nouvelle extension, des emplois ont été créés. Près de 60 personnes « *dont la majorité vient de Bazainville et de la région* » ont été recrutées pour faire tourner ces machines. Ces nouvelles embauches portent à près de 400 le nombre de salariés présents sur le site yvelinois. « *Ces emplois sont locaux, donc non-délocalisables* », précise Jean-Pierre Campion, directeur général du groupe.

« Fleuron du Made in France »

Selon lui, ces investissements sont « *l'occasion d'affirmer une fois encore, notre volonté d'occuper une place prépondérante dans la sauvegarde de l'appareil productif français* ». L'entreprise véhicule le modèle du made in France et avait choisi de relocaliser une partie de sa production dans le département depuis la Thaïlande.

Depuis 2012, les verres portent le label Origine France garantie, « *ce qui prouve que l'on peut produire en France à prix compétitif* », complète Jean-Pierre Campion. Une vision que partage Martine Pinville, qualifiant l'entreprise de « *fleuron du Made in France* ».

En bref

BRUEIL-EN-VEXIN Un nouveau bureau de poste pour plus de liens

Le nouveau bureau de poste communal a été inauguré samedi dernier. Plus accessible et plus moderne, il aura pour mission de créer du lien social dans cette commune rurale.



Un jardin et une entrée accessibles à tous, viennent désormais orner La Poste communale.

Le bureau de poste, géré par la Ville, fait peau neuve. Grâce à un investissement de 200 000 euros, « *l'un des derniers lieux de rencontre pour les habitants* » selon le maire Bruno Caffin (DVD), a été modernisé. Plus accessible, le bâtiment ne servira pas qu'au service postal pour créer du lien.

Il y a sept ans, lorsque La Poste ferme son agence, dans cette commune de 700 habitants, la municipalité met à disposition un bâtiment et un employé communal pour maintenir l'activité. « *A Brueil on a déjà presque plus de commerces et cette agence nous assure le passage de riverains qui venaient des environs* » explique l'édile.

Cela faisait plus de dix ans qu'aucuns travaux n'y avaient été réalisés. Un nouveau parking, ainsi qu'une entrée accessible aux personnes à mobilité réduite donnant sur un jardin ont été financés par le Département, l'État et la réserve parlementaire de Philippe Esnol (sénateur DVG des Yvelines, Ndlr).

Une bibliothèque et des cours d'informatiques dispensés

Surtout, « *les peintures et la décoration à l'intérieur se veulent plus accueillantes* » décrit Bruno Caffin. Pour créer plus de liens entre les Breuillois, une bibliothèque a également été installée à l'étage et des cours d'informatiques y sont également dispensés aux seniors.



LES MUREAUX Le trafic de cigarettes démantelé

Depuis un an, une vingtaine d'individus organisait des ventes à la sauvette de cigarettes trafiquées. Les deux organisateurs ont été condamnés à six mois de prison ferme mercredi dernier.



Lors des perquisitions, la police nationale a retrouvé 634 paquets de cigarettes trafiquées et 7 189€ en espèces.

Cinq individus ont été interpellés lundi 21 novembre vers 16 h aux Mureaux. Ils ont été pris en flagrant délit de vente de cigarettes trafiquées. Le 23 novembre, les deux organisateurs du trafic, repérés par filature, ainsi qu'un vendeur, ont été déférés devant le tribunal correctionnel de Versailles.

634 paquets de cigarettes

Les deux premiers ont écopé d'une peine de six mois de prison ferme et le vendeur d'une peine de trois mois de prison ferme. Ils ont fait l'objet d'un mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Les deux autres individus ont fait l'objet d'un rappel à la loi.

Depuis 2015, le petit groupe faisait partie de la vingtaine d'individus qui réalisait des ventes à la sauvette de cigarettes de contrebande dans le quartier de la Vigne-Blanche. Elles se déroulaient sur un axe majeur de circulation, entraînant des perturbations pour les riverains et les commerçants.

Ces cigarettes, d'origine sénégalaise, étaient composées de substances néfastes, dont les taux sont supérieurs aux normes françaises. Lors des perquisitions du 21 novembre, les policiers ont découvert 634 paquets de ces cigarettes, ainsi que la somme de 7 189€ en espèces.

TESSANCOURT-SUR-AUBETTE Choc frontal entre deux véhicules : deux blessés graves

Dans la soirée de dimanche, vers 21 h, deux véhicules sont entrés en collision sur la route départementale 28, à hauteur de Tessancourt-sur-Aubette. Le choc a été frontal et ses circonstances restent à déterminer. Les deux conducteurs des véhicules sont blessés gravement. Ils étaient seuls à bord. L'un des conducteurs a été transporté à l'hôpital Percy à Clamart dans les Hauts-de-Seine. L'autre a été évacué vers l'hôpital Beaujon à Clichy, dans les Hauts-de-Seine également. Les évacuations sont médicalisées. Le chien d'un des conducteurs, blessé dans la collision a été pris en charge par une clinique vétérinaire.

LES MUREAUX Il récidive et entaille la joue de son rival

Peu avant minuit, jeudi, deux résidents du foyer Adoma, se disputent. L'un d'entre eux, d'origine vietnamienne et âgé de 58 ans porte un coup de couteau à son rival. Ce dernier a la joue entaillée sur trois centimètres.

L'agresseur s'est rendu aux policiers. Ce n'est pas la première fois que ces deux hommes s'opposent. Dans la nuit du 1er au 2 novembre, ce même homme avait déjà porté des coups de couteau à la victime.

GARGENVILLE Remarqués par une passante, ils crevaient des pneus

Trois jeunes, âgés de 14 ans, ont été remarqués par une passante dimanche après-midi. Ils étaient en train de crever les pneus de plusieurs véhicules.

Alertée, la brigade anti-criminalité s'est rendue sur les lieux et a pu interpeller les trois adolescents aux environs de 16 h 30. Conduits au commissariat de Mantes-la-Jolie, ils ont reconnu être les auteurs de plusieurs dégradations sur une dizaine de véhicules au total.

AUBERGENVILLE Un policier blessé lors d'un différend familial

Dans la nuit du 27 au 28 novembre, vers 1 h 40, les policiers de la brigade anti-criminalité se rendent boulevard Pasteur pour un différend conjugal. Sur les lieux, le mari assène un coup au visage de l'un des fonctionnaires, lui occasionnant un hématome à la pommette. Le quinquagénaire a été arrêté et placé en garde à vue au commissariat des Mureaux.

POISSY Ils crient « Allahou Akbar » au cinéma

Deux jeunes de 15 et 16 ans assistaient à une séance au Cinéma C2L avec leur éducatrice ce week-end. Durant la séance, ils se sont mis à crier « *Allahou Akbar* », sans raison apparente. En entendant ces paroles, une personne dans la salle a fait une crise d'angoisse. Elle a été examinée par les pompiers mais pas évacuée. La séance a été interrompue. Après avis de magistrat, les deux jeunes ont été reconvoqués au commissariat pour expliquer leur geste.

VALLEE DE SEINE Fin de semaine mouvementée sur l'A13

Trois accidents se sont succédés vendredi sur l'A13, rendant la circulation difficile. L'un d'entre eux a fait un mort.

Vendredi dernier, emprunter l'A13 pour rentrer chez soi n'était pas forcément une bonne idée. Au total, trois incidents se sont produits dans les deux sens, restreignant la circulation et provoquant de nombreux embouteillages.

Vers 17 h, un poids lourd transportant des denrées alimentaires prend feu, peu avant la sortie de Poissy. Il s'immobilise sur la bande d'arrêt d'urgence. Le conducteur tente alors de récupérer quelques affaires mais renonce.

Intoxiqué par les fumées, il est transporté au centre hospitalier de Poissy. Cet incendie provoque la fermeture de deux voies de circulation et dix kilomètres de bouchons. Vers 20 h, le risque de reprise de feu était toujours présent.

Une demie-heure plus tard, dans le sens Paris-province, au niveau de la station service de Morainvilliers, sept voitures se sont percutées. Trois personnes ont été blessées légèrement et quatre autres impliquées. Pour rejoindre Flins-sur-Seine depuis la porte d'Auteuil, il fallait environ 1 h 40 contre une vingtaine de minutes habituellement.

Sept voitures accidentées

Vers minuit, la circulation est encore dense dans la zone. Un conducteur ne voit pas le camion devant lui ralentir brusquement et le percute par l'arrière. Il perd la vie malgré l'intervention des secours déjà présents sur place. La nuit s'annonçait encore longue pour les automobilistes.



POISSY Poignardé pour une dette

Un homme a été interpellé le 23 novembre à son domicile à Poissy. Une semaine plus tôt, il avait poignardé un jeune homme de 25 ans rue de La Bruyère.

Le 14 novembre, les policiers avaient été appelés en début d'après-midi rue de La Bruyère pour un homme blessé par arme blanche au niveau des côtes. Agé de 25 ans, il avait été agressé devant son domicile. L'auteur des coups avait pris la fuite. Evacué à l'hôpital Beaujon de Clichy, les jours de la victime n'étaient pas en danger.

Une semaine plus tard, l'agresseur a été interpellé à son domicile par la police nationale. Deux téléphones portables et 480€ ont également été découverts. Des traces de son ADN ont été retrouvées sur le manteau de la victime. Il a refusé d'expliquer son geste et a été déféré devant le palais de justice de Versailles mercredi 23 novembre.

Refus d'expliquer son geste

Les policiers ont établi que l'origine de l'agression était liée à une dette, contractée par le frère de la victime. Durant l'enquête, le blessé avait refusé de déposer plainte et de donner le moindre renseignement. L'agresseur a été identifié grâce à l'audition d'un témoin de la scène. Ce dernier a décrit l'individu ainsi que son véhicule.

ECQUEVILLY La fermeture de la Mosquée confirmée

Jeudi 17 novembre, le tribunal administratif de Versailles a rejeté l'appel suspentif réclamé par les avocats de l'association islamique Malik Ibn Anas.

Maître Brengarth, avocat de l'association chargée de gérer le lieu de culte fermé sur décision du préfet le 2 novembre dernier, avait beau être confiant, le tribunal administratif de Versailles a rejeté son appel le jeudi 17 novembre dernier. Les juges ont validé « *une atteinte manifestement illégale et grave à une liberté fondamentale* », entérinant du même coup la fermeture de la Mosquée d'Ecquevilly jusqu'à la fin de l'état d'urgence. La procédure en référé était fondée sur la liberté de culte.

Une décision qui se serait appuyée sur la fameuse note blanche (ndlr : notes des renseignement), que nous évoquions dans notre édition du 9 novembre. Pour les juges en référé celle-ci « *établit de manière précise que la salle a servi […] pour des prêches et un enseignement incitatif à la haine et à la discrimination* ». Ceci aurait eu « *des effets négatifs sur la cohésion sociale en raison d'une forte pression religieuse* ». Le tribunal administratif de Versailles, considère en outre que l'arrêté préfectoral ne porte pas « *atteinte à une liberté fondamentale* ». Joint par téléphone, les avocats de l'association n'ont pu réagir avant l'impression de cet article.

LES MUREAUX Un complice de Sid Ahmed Ghlam arrêté ?

Une opération menée par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) et les hommes du Raid a permis l'interpellation de quatre individus, mardi 15 novembre vers 6 h. L'un d'entre eux a été appréhendé aux Mureaux avant d'être placé en garde à vue et mis en examen.

Lui, comme les trois autres trentenaires sont suspectés d'avoir fourni une aide logistique à Sid Ahmed Ghlam. Les enquêteurs suspectent cet étudiant algérien d'avoir projeté de commettre un attentat contre une église de Villejuif (Val de Marne). Il aurait abattu sur son chemin, une mère de famille, Aurélie Châtelain, pour lui voler son véhicule.

MANTES-LA-JOLIE
Le voleur repart avec … 40 €

Samedi, peu avant la fermeture d'une boulangerie située sur le boulevard Duhamel, un individu fait irruption dans la boutique. Il exhibe une arme de poing et bouscule la vendeuse présente. L'individu exige l'ouverture du tiroir-caisse. A ce moment, le gérant de la boulangerie entre dans la pièce, mettant en fuite le braqueur. Celui-ci a pu toutefois plonger la main dans la caisse et repartir avec une quarantaine d'euros.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
La course-poursuite se termine à l'hôpital

Dans la nuit du 23 au 24 novembre, deux jeunes hommes de 21 et 22 ans ont été interpellés par la brigade anti-criminalité. Les policiers souhaitent effectuer un contrôle des papiers du conducteur d'une Renault Mégane. Ce dernier refuse et prend la fuite à vive allure. Le véhicule effectue une sortie de route. Les deux jeunes hommes ont été transportés au centre hospitalier de Poissy pour des examens de contrôle. Un policier a légérement été blessé à la main durant cette intervention.

MEZIERES-SUR-SEINE
Un blessé grave et des bouchons sur l'A13

Mercredi dernier, vers 17 h, un accident s'est produit sur l'autoroute A13 au niveau de la sortie de Mézières-sur-Seine et d'Epône dans le sens Paris-province. Un conducteur âgé d'une trentaine d'années aurait effectué quelques tonneaux avec son véhicule. Dans un état grave, le conducteur a été évacué par hélicoptère vers l'hôpital européen Georges Pompidou à Paris. Aucun autre véhicule n'a été impliqué.

Vers 18 h, l'A13 était coupée dans les deux sens de circulation, entraînant onze kilomètres de bouchon. La ligne de car reliant Mantes-la-Jolie à La Défense a été perturbée.

POISSY Un camion renversé, du blé dans le fossé

En fin de matinée, vers 10 h 30 ce lundi, un camion transportant du blé s'est renversé sur la chaussée. Il circulait avenue de la Maladrerie, à proximité du centre de secours, lorsque le chauffeur a perdu le contrôle du poids lourd. Le véhicule s'est immobilisé dans un fossé. Une perturbation du trafic s'est créée jusqu'à l'enlèvement du camion par une société de dépannage.
L'origine de cette perte de contrôle serait due « *à une rupture du système de freinage* », indique-t-on au Codis. Le conducteur, blessé légèrement, a été transporté au centre hospitalier de Poissy pour contrôle.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Un an de prison ferme pour la fausse victime

Lundi 21 novembre, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné une jeune Conflanaise, âgée de 24 ans à un an de prison. Cette dernière s'était faite passer pour une victime des attentats et avait fait une fausse demande d'indemnisation, détaille *Le Parisien*. Le procureur avait requis 30 mois de prison ferme estimant « *qu'on ne doit pas se moquer des victimes des attentats* ». Le 22 décembre 2015, elle avait déclaré aux enquêteurs de la police judiciaire de Versailles sa présence au bar Le Carillon à Paris. Elle a été démasquée suite à ses appels répétés pour connaître l'avancement de son dossier.



FOOTBALL Quatrième match sans encaisser de but pour l'AS Poissy

Les Pisciacais se contentent d'un match nul à la réception ce week-end d'Amiens. Un score de parité qui signe le 4e match de Poissy sans prendre de but ni perdre.



Les Pisciacais terminent leur match contre Amiens sur un score de parité 0-0.

Après un début de saison compliqué dans le groupe B de CFA, l'AS Poissy relève peu à peu la tête. A domicile, ce samedi 26 octobre, les Pisciacais et les Amiénois n'ont pas réussi à marquer de but et se contentent du partage des points (0-0). Si ce week-end, les jaune et bleu doivent se contenter du match nul contre Amiens (13e), ils enchaînent leur quatrième matchs sans défaite, la dernière datant du 15 octobre contre la réserve du RC Lens.

Match nul contre Amiens

C'est aussi leur quatrième rencontre d'affilée sans encaisser le moindre but. Un score de parité qui permet malgré tout à l'AS Poissy de rester sur sa bonne lancée et de se maintenir à la 11e place du championnat (sur 16). Pas de match de CFA le week-end prochain, avant un déplacement sur la pelouse de Croix le 10 décembre.

LES MUREAUX Un derby où l'OFCM méritait mieux

Les Muriautins ont concédé le nul (1-1) sur leur pelouse dans le derby face à Versailles. Les hommes de Dominique Gomis n'ont pas démérité face au leader de DH.

« On méritait un penalty à 5 minutes de la fin, mais en accorder deux dans un derby c'est toujours compliqué ». Jean François Mendy, le président de l'OFC Mureaux y a cru mais son équipe a partagé les points à domicile, pour cette 10ème journée de DH.

Passé le quart d'heure d'observation, les hommes de Dominique Gomis se libérent peu à peu, multipliant les occasions. Face à la pression muriautaine, Versailles se met à la faute. 23ème minute de jeu, Herlander Costa Santos ouvre le score sur penalty. Sur l'action suivante Versailles est tout proche d'égaliser mais le cadre se dérobe.

Jusqu'à la pause, le rythme très soutenu éprouve les organismes. Victime d'une pointe aux adducteurs, Christopher Gomis est remplacé à la mi temps. Au retour des vestiaires, la défense de l'OFCM, en manque de repères, se met à la faute et Versailles égalise.

Passée l'heure de jeu, après 10 minutes de flottement, Les Mureaux reprennent l'ascendant au milieu. A la 86ème minute, une action litigieuse dans la surface versaillaise aurait pu mériter un deuxième penalty aux partenaires de Jean Traoré. Versailles se rassure après sa lourde défaite (0-3) face à Issy. Les Mureaux enchaîne un 2ème match consécutif sans défaite.

VOLLEY-BALL Victoire difficile pour le CAJVB

Les volleyeurs du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) se sont imposés ce week-end contre Saint-Avertin. Ils conservent ainsi leur troisième place de Nationale 2.

Dans le cadre de la huitième journée de Nationale 2, l'équipe masculine 1 du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) se déplaçait à Saint-Avertin ce week-end.

Victoire au tie-break

C'est au tie-break que les volleyeurs locaux se sont imposés face à la lanterne rouge du championnat (20-25, 24-26, 25-22, 29-27, 15-17). *« On ne s'attendait pas à un match si difficile [...] mais un concours de circonstances a contrarié le scénario d'un match qui, au vu des 2 premiers sets, semblait nettement à la portée du CAJVB »*, indique ce dernier dans un communiqué.

En effet, l'équipe locale dominé largement dominé. Mais dans les deux suivants les adversaires « agressifs » vont s'imposer et forcer le CAJVB à s'imposer au tie-break. Cette victoire permet aux volleyeurs du CAJVB de conserver leur troisième place du championnat avant un déplacement à Boulogne-Billancourt, juste derrière au classement, la journée prochaine.

FOOTBALL Revers à domicile pour le FC Mantois

Depuis son très beau succès contre la réserve du PSG le 5 novembre, le FC Mantois n'arrive plus à décrocher de victoire. Ce week-end, les sang et or se sont inclinés à la réception de Cholet (1-2) dans le cadre de son treizième match dans le groupe A de CFA. Si ce résultat permet à son adversaire du jour de rester à la deuxième place du championnat, le FC Mantois se maintient quant à lui à l'avant-dernière place. Prochain match pour les sang et or, le 10 décembre en déplacement sur le terrain de Romorantin.

HOCKEY-SUR-GLACE Les Mantais gagnent encore

Troisième match pour la section hockey sur glace de l'Association sportive Mantaise (ASM), et troisième victoire. Ce week-end, les hockeyeurs mantais se sont imposés largement (7 à 2) sur leur patinoire contre le club parisiens des Français volants. Dans deux semaines, le club de hockey local attaquera les matchs retour avec l'espoir de continuer cette bonne lancée en quatrième division.

FOOTBALL 3ème défaite de rang pour les filles

Après un début de saison étincelant, ponctué par 6 victoires en 8 matchs, les féminines de l'AS Poissy marquent le pas en DH. Après la correction infligée par Rueil Malmaison, la semaine dernière (5-1), samedi c'est le FC Domont qui est venu s'imposer à Poissy (2-1). Les filles de Karim Chouika, qui pointent désormais à la 3ème place, n'ont plus gagné depuis 5 novembre dernier.

FOOTBALL Première défaite de la saison pour les U19

Dimanche, les jeunes du FC Mantois ont connu leur première défaite cette saison, en déplacement chez la JDA Drancy (2-1) pour le compte de la 7ème journée de championnat U19 DH. Avec ce premier revers, les jeunes sang et or cèdent du même coup la première place du classement à Fleury, qui de son côté, a étrillé Montfermeil (5-0).

Les Yvelinois qui étaient la dernière équipe invaincue de cette poule unique après 6 journées, recevront l'US Créteil Lusitanos dimanche 11 décembre au stade Aimé Bergeal. Il s'agira du dernier match avant le début de la trêve hivernale qui durera un peu plus d'un mois.

BASKET-BALL Poissy reste en tête de la Nationale 3



Les Pisciacais signent ce week-end leur sixième victoire d'affilée.

Relégué en fin de saison dernière en Nationale 3, le Poissy basket association réalise jusque-là un quasi-sans faute. La seule défaite du championnat pour les Pisciacais a eu lieu le 1er octobre pour le compte de la deuxième journée. Et depuis, Poissy a enchaîné six victoires consécutives.

Ce week-end encore, les Pisciacais sont allés s'imposer sur le parquet de l'Union sportive Fecampoise (57-69). Ce nouveau succès maintient les jaune et bleu sur la première marche de Nationale 3, à égalité de points avec le second et le troisième, respectivement Sceaux et Evreux. C'est ce dernier club justement que les Pisciacais recevront le week-end prochain à domicile.

VISEU PEINTURE

L'entreprise est spécialisée dans la peinture
et le revêtement de sols souples
depuis plus de vingt ans, agréée par QUALIBAT,
*(organisme professionnel de qualification
et de certification du bâtiment).*

Les peintres sont expérimentés
et qualifiés, dans les secteurs privé,
public et particuliers

Nous intervenons
sur toutes les communes
du département des Yvelines.

18 rue de Vernouillet
78670 Médan
Tél. 01 39 75 20 53
Fax 01 39 75 43 03
viseupeinture@orange.fr

STILE

GROUPE RATP



Vient de renouveler son contrat de Délégation de Service Public avec le STIF. Ainsi, à compter du 1er janvier 2017, elle continuera d'assurer les liaisons directes A14 « Les Mureaux – La Défense » et « Verneuil – Orgeval – La Défense ». En complément, elle exploitera désormais la ligne 100 « Les Mureaux – St Quentin-en-Yvelines ».

Des nouveautés seront mises en place notamment sur les trois lignes les week-ends, jours fériés et des nouveaux arrêts seront desservis sur la ligne 100. Une campagne d'information sera diffusée en décembre auprès de la clientèle et sur le site internet www.stile-a14.com

Les recrutements conducteurs sont en cours, quelques postes restent à pourvoir. Vous êtes titulaire du permis D et de la FIMO (ou FCO Voyageurs), vous habitez aux alentours des Mureaux ou de Trappes, envoyez votre candidature au :

1, rue Descartes 78130 Les Mureaux – 01.30.22.12.64 – clients.stile@ratpdev.com

VALLEE DE SEINE Quatre spectacles pour les Francos de Noël

Entre le 4 et le 16 décembre, le Théâtre du Mantois organise des représentations de quatre spectacles pour ses Francos de Noël. Elles auront lieu à Mantes-la-Jolie, Sailly et les Mureaux.



La pièce Chut ! Je crie propose un portrait burlesque des émotions du quotidien.

Pour faire patienter le public avant son festival printanier, le Théâtre du Mantois propose Les Francos de Noël pendant la première partie du mois de décembre. Du dimanche 4 au vendredi 16 décembre, ce sont quatre spectacles pour le jeune public et les familles qui seront proposés dans neuf communes pour un total de 20 représentations, en salles de spectacles, dans les écoles mais aussi à la ferme. Ci-dessous, les représentations ouvertes au public.

La pièce *Dans la peau de Cyrano* sera jouée le dimanche 4 décembre à 17 h au Centre d'action culturelle (Cac) Georges Brassens de Mantes-la-Jolie. Une variation contemporaine de Hansel et Gretel, en version théâtre et théâtre d'objets, sera présentée le samedi 10 décembre à 10 h 30 à la ferme de la Cure de Sailly, et le vendredi 16 décembre à 20 h 30 au Café théâtre de la ferme à Lommoye.

Une variation contemporaine de Hansel et Gretel

Le mercredi 14 décembre à 15 h, au Collectif 12 de Mantes-la-Jolie, le spectacle gestuel et poétique *Chut ! Je crie* proposera un portrait burlesque et dansé des émotions du quotidien. Et enfin, *Au bois dormant,* un duo clownesque et chanté, sera proposé à la Médiathèque des Mureaux le samedi 17 décembre à 16 h.

Les tarifs sont compris entre 3 et 8 euros en fonction des spectacles. Pour réserver vos places, contacter le 01 30 33 02 26 ou par courriel à reservation@theatredumantois.org.

MEULAN-EN-YVELINES Jazz dans les caves du domaine Berson

Un concert de jazz gratuit est organisé dans les caves du domaine Berson le samedi 3 décembre à 20 h 30.

Jean-Christophe Noël et le trio Epure proposeront une musique originale, moderne et créative. Leur répertoire propose des compositions mélancoliques et aux atmosphères fortement contrastées.

Une restauration est prévue sur place et plus de renseignements sont disponibles sur epure-music.com ou par téléphone au 01 30 95 74 23.

VERNEUIL-SUR-SEINE Exposition sur le Vietnam

Le photographe Daniel Frydman propose une exposition de ses œuvres réalisées lors d'un voyage au Vietnam à l'Espace Maurice Béjart.

L'Espace Maurice Béjart accueille l'exposition *Un certain Vietnam* jusqu'au 11 décembre. A travers cette exposition photographique, Daniel Frydman présente son Vietnam, ses propres errances dans un pays qu'il ne connaissait pas. Les photos proposent un suivi presque chronologique de ce qu'il a vécu là-bas, en se laissant guider par le hasard de ses découvertes.

« La photo chevillée au corps, pas assez pour en faire une profession, mais suffisamment pour en faire un itinéraire jalonné d'événements personnels et de quelques travaux suivis comme des monographies », indique Daniel Frydman sur le site internet de la commune.

L'exposition est visible du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et les samedis et dimanches de 15 h à 18 h. L'entrée est libre et plus de renseignements sont disponibles au 01 39 71 57 00.

MANTES-LA-JOLIE Ce qui demeure : récit de vie à travers un siècle

A travers la pièce *Ce qui demeure*, Elise Chatauret se voit raconter le siècle dernier par sa grand-mère, la poussant à l'interroger sur ce qui reste. Représentations au Collectif 12 les 1er et 2 décembre.

Elise Chatauret, qui dirige la compagnie Babel, présentera sa pièce *Ce qui demeure au* Collectif 12. Deux représentations auront lieu les jeudi 1er et vendredi 2 décembre à 20 h 30. Cette pièce retrace les échanges entre Elise Chatauret et sa grand-mère de 93 ans, accompagnées d'un musicien.

« Elle me raconte[...] le rythme d'un siècle »

« Elle me raconte les arbres généalogiques, sa vie de femme, de mère, les guerres suivies de périodes de prospérité, d'explosion de créativité : le rythme d'un siècle [...], indique la metteuse en scène dans un communiqué. *Je m'interroge de mon côté sur ce qui échappe, affleure à la surface des mots. Qu'est-ce qui demeure ? Qu'est-ce qui reste ? »*

La pièce est à partir de 13 ans et les tarifs sont compris entre 3 et 10 euros. Réservations au 01 30 33 22 65 ou par courriel à contact@collectif12.org.

ANDRESY No one is innocent débarque à l'Espace Julien-Green

A l'occasion de la sortie de leur nouvel album *Propaganda*, le mythique groupe No one is innocent enflammera l'Espace Julien Green le vendredi 2 décembre. Le groupe de rock, qui a déjà sillonné les routes d'Europe et de l'autre côté de l'Atlantique, posera ses guitares à partir de 21 h pour un concert immanquable.

La première partie sera assurée par le groupe Bukowski. Les tarifs sont compris entre 16 et 20 euros. Plus d'informations au 01 39 27 11 00. Les réservations peuvent se faire à ce numéro de téléphone, auprès de l'accueil de l'hôtel de ville, ou sur les site internet ticketmaster.fr ou fnac.com.

LIMAY L'art dans tous ses états aux Réservoirs

Jusqu'au dimanche 11 décembre, la salle d'exposition les Réservoirs accueille des œuvres de la collection du Fond régional d'art contemporain (Frac) d'Ile-de-France. Cette exposition, intitulée *L'art dans tous ses états,* propose des œuvres qui recourent plus ou moins explicitement à une pratique de transformation.

« L'observer [...] est une invitation à questionner l'acte de création dont les réalisations plastiques témoignent, en interrogeant la façon de « faire œuvre d'art » considérant ce que les philosophes nomment depuis l'Antiquité une «poïétique» de la création », indique la description de l'exposition. L'entrée est libre aux heures d'ouverture de la salle. Plus de renseignements sur lesreservoirs.free.fr.

ACHERES Embarquement immédiat avec le Bal de l'Afrique enchantée

Le samedi 3 décembre à 20 h 30, le Bal de l'Afrique enchantée donnera un concert au Sax. Pendant près de trois heures, les Mercenaires de l'ambiance, l'orchestre de onze musiciens interprétera les grands succès du répertoire moderne africain.

Il proposera aussi au public de découvrir ses nouveaux rythmes, compagnons et instruments, rencontrés au cours de sa traversée de l'Océan Indien jusqu'à la Réunion. Les tarifs sont compris entre 12 et 18 euros. Plus de renseignements au 01 39 11 86 21 ou sur le site internet bal-afrique-enchantee.com.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Chanson française à l'église Saint-Roch

Bernard Tranchant donnera un concert à l'église Saint-Roch le dimanche 4 décembre à 16 h. Connu en tant que musicien et soliste au sein du Island Consort, l'artiste viendra à Chanteloup-les-Vignes pour chanter quelques-unes des plus belles chansons du répertoire français, de Brel à Ferrat, en passant par Ferré et Trenet. L'entrée et la participation sont libres. Les réservations sont à faire auprès de l'union paroissiale au 01 39 74 83 57.

AUBERGENVILLE Yannick Jaulin questionne la religion à la Nacelle

Le vendredi 2 décembre, Yannick Jaulin foulera les planches de la Nacelle pour présenter sa pièce *Comment vider la mer avec une cuillère.*

Le Théâtre de la Nacelle accueille Yannick Jaulin le vendredi 2 décembre à 21 h. Plébiscité par les critiques, ce dernier présentera sa pièce de théâtre *Comment vider la mer avec une cuillère*. Avec l'annonciation de Fra Angelico en toile de fond, et accompagné sur scène par une complice violoniste, Yannick Jaulin fait son *« coming out catholique »* et aborde les sujets sensibles relevant de la mythologie ou de la théologie avec son bagout habituel.

Des sujets brûlants traités avec finesse

Avec humour et bienveillance, sur des sujets brûlants qu'il traite avec finesse, l'interprète ouvre un espace d'échange et de dialogues avec les spectateurs. Les tarifs sont compris entre 8 et 15,50 euros. Pour réserver ou obtenir plus d'informations, contacter le 01 30 95 37 76, ou par courriel à accueil@theatredelanacelle.fr ou sur le site internet theatredelanacelle.fr.



Yannick Jaulin fait son « coming out catholique ».

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

ILE DE FRANCE La fondation Auchan fête ses 20 ans

C'est la semaine dernière au conseil économique social et environnemental que la Fondation Auchan fêtait ses 20 ans. Au programme de cette soirée émouvante, invités prestigieux et débats enrichissants.

C'est en 2014 que la collaboration entre la fondation Auchan et LFM Radio a débuté. Depuis, elle s'est largement développée : ateliers radio aux enfants de collaborateurs, soutien financier, partage de connaissances,… Quant à la Fondation Auchan pour la Jeunesse, avec ses 900 projets dans 12 pays pour 50 000 collaborateurs impliqués, son bilan est assez impressionnant, de l'échelle la plus locale comme à Mantes-la-Jolie, jusqu'à une dimension internationale.

900 projets

La semaine dernière, la Fondation Auchan fêtait ses 20 années de bons et loyaux services à la jeunesse du monde.Créée en 1996 en coopération avec un autre géant du mécénat, la Fondation de France, l'institution soutient le monde associatif autour de trois thématiques principales : l'éducation, la santé et l'insertion. Mais c'est surtout par un mode d'action assez original qu'elle se distingue.



Patrick Kanner, ministre de la Jeunesse et des sports, était présent pour l'occasion.

Privilégiant la convergence de connaissances, de moyens et de compétences, la fondation fait porter chaque projet qu'elle encourage par un de ses propres collaborateurs d'entreprise. Les projets sont internationaux, choisis pour leur créativité et surtout portés à l'échelle locale. C'est donc le 17 novembre que la Fondation célébrait son vingtième anniversaire au Conseil économique, social et environnemental (Cése), situé au Palais d'Iéna à Paris.

Douze pays partenaires

Patrick Kanner, le ministre de la jeunesse et des sports, Vianney Mulliez, Président d'Auchan Holding, ou encore Axelle Davezac, directrice générale de la Fondation de France : de prestigieux invités avaient fait le déplacement, pour notamment prendre part à la table ronde organisée pour l'occasion autour de la thématique : « *Comment rendre plus efficaces les actions de l'État, du monde économique et du monde associatif pour permettre à la jeunesse d'exprimer ses talents ?* »

50 000 collaborateurs impliqués

Mais c'était aussi l'occasion de revenir sur l'histoire de la fondation et de ses nombreuses actions. Des délégations des 12 pays partenaires avaient fait le déplacement de Pologne, Italie, Chine, Hongrie, Sénégal, Ukraine, Vietnam... Ces dernières ont aussi pris part à la remise des prix spéciaux aux associations internationales, avec à la clé une coquette récompense financière. C'est surtout, comme l'expliquent les associations parrainées, une renommée étonnante dans le secteur associatif international, et des portes ouvertes, que la fondation offre à ses collaborateurs.

MANTES-LA-JOLIE Mantes Espoir, une association avec du cœur

Cette semaine, LFM revenait sur le parcours de la toute jeune association caritative Mantes Espoir. Elle aide les sans-abris et les familles en difficulté.

Dans le Journal Local de la rédaction cette semaine, la belle histoire d'une nouvelle association mantaise Mantes Espoir. En début de ce qui sera probablement un hiver très rude, Mantes Espoir s'annonce comme une association particulièrement utile, car elle veut venir en aide aux personnes les plus démunies.

Collecte de fonds sur Leetchi

« *Il s'agit d'une aide aux sans-abris, mais aussi aux familles en difficulté, sans-abri ou pas. On fournit des vêtements, de quoi se nourrir, ou encore une aide financière* », explique Younes Ait, son président. L'association, qui a débuté son action sur le réseau social Facebook, a aussi lancé une collecte de fonds sur la plateforme de financement participatif Leetchi : comme le raconte le président de l'association, c'est d'abord par « *des collectes sur le marché* » qu'a débuté le projet.

Avec l'aide de Déclic, une autre association offrant un accueil de jour aux sans-abris, Mantes Espoir organise notamment des distributions de repas dans le Mantois plutôt qu'à Paris : « *Quand on va sur Paris pour aider les sans-abris, on se retrouve à deux ou trois associations au même endroit, alors qu'à Mantes, personne ne les aide. Donc autant aider nos voisins* », estime Younes Ait.

Loisirs | HOROSCOPE

Bélier : Vous avez envie de foncer tête baissée dans le tas. Dès que quelqu'un vous indispose, vous ne vous laissez pas faire, mais vous n'avez pas non plus de limites à vos mots. Calmez vos nerfs, car vous pourriez faire des dégâts.

Taureau : Mettez de l'ordre dans vos affaires et n'hésitez pas à suivre votre intuition, vous pouvez vous étonner vous-même de votre manière de gérer les choses. Un vrai leader qui s'ignorait jusque-là. Vous prenez confiance en vous !

Gemeaux : Rien ne semble fait pour que vos affaires s'arrangent, vous devez sans cesse jongler avec des imprévus et des retards qui mettent votre moral à rude épreuve. Il va falloir vous adapter et ne pas vous laisser déstabiliser.

Cancer : Une réplique désagréable vous met sens dessus dessous. Vous semblez toucher en plein coeur. Affrontez tout ce qui se présente sans vous dérober. Vous verrez que les choses s'arrangeront très rapidement si vous faites face.

Lion : Vous avez raison, il faut croire pour avancer, la pensée est créatrice de projets. Plus vous croyez en ce que vous faites et plus vous avancez. Vous gagnez en optimisme et en énergie. Un vrai rayon de soleil.

Vierge : Vous avez la sale impression de reculer, mais vous vous trompez. Stagner n'est pas régresser. Il vous faut accepter les paliers dans votre existence. Vous êtes sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs.

Balance : Les opportunités professionnelles sont nombreuses. Ouvrez bien grand vos yeux si vous êtes en recherche de nouveautés. Et surtout, saisissez-les sans tergiverser trop longtemps. Trop d'analyse vous fait perdre un temps précieux.

Scorpion : Vous avez toutes les chances d'obtenir un beau succès dans votre job. Vous rayonnez en public et vous avez du répondant. Votre hiérarchie vous fait confiance et vous aide à vous positionner comme un futur chef.

Sagittaire : Vous voulez foncer sans attendre et saisir les opportunités qui se présentent sauf qu'elles ne vous correspondent pas forcément. Pesez bien le pour et le contre avant de vous lancer réellement.

Capricorne : Vous n'êtes pas au meilleur de vos capacités. On empiète sur votre territoire et vous ne savez pas comment vous défendre. Vous ne vous étiez pas préparé à avoir des barrages sur votre chemin.

Verseau : Vous avez intérêt à mettre le turbo dans votre job, car vous accumulez des retards. Vous avez trop la tête dans les nuages. Agissez en fonction de vous et non des autres. Il ne faut pas attendre que ça vienne, mais provoquer les choses.

Poissons : Vos idées sont des plus inventives, les astres ne sont pourtant pas toujours tendres avec vous, mais vous ne lâchez rien. Heureusement, vous savez vous préserver en ayant un esprit qui vagabonde. Votre capacité à vous isoler vous permet de tenir.

par horoscope.fr

SUDOKU : niveau facile

5		3	8				7	1
6					1			
		1	2			6		3
	7			1		4		9
			5		2			
3		6		8			5	
1		8			7	2		
			4					7
4	3				9	5		8

SUDOKU : niveau moyen

5			8	3		9		6
		9		5				
6					7		2	
		7						3
4	3		6				1	7
9						8		
	5		3					1
				6		5		
1		6		8	2			9

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de la gazette en yvelines

METEO

Mercredi 1°/4°

Jeudi 3°/9°

Vendredi 4°/9°

Samedi 5°/9°

Dimanche 4°/9°

Lundi 4°/10°

Mardi 5°/10°

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication : Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart, Damien Guimier, Lucile Giroussens, Manel Eddaouidi.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960

AUCHAN MANTES BUCHELAY

DU 30 NOVEMBRE AU 6 DECEMBRE

Un Noël tout Chocolat



2+1 GRATUIT au choix

Les 3 : 12€98

au lieu de 19€47

Soit l'unité : 4€33

FERRERO ROCHER X 30
375 g
Soit le kg 11€54
Vendu seul : 6€49
Existe d'autres variétés





25% DE REMISE IMMÉDIATE

~~4€99~~ 3€74

CÉLEBRATIONS SAPIN
220 g
4€99 - 1€25 de remise immédiate
Soit le kg 17€



25% DE REMISE IMMÉDIATE

~~19€90~~ 14€90

CHAMPAGNE LOUIS JOURNEY *
Grand cru
Blanc de Blancs
75 cl
19€90 - 5€ de remise immédiate



6+6 GRATUITES

Les 12 bouteilles : 35€40

au lieu de 70€80

Soit la bouteille : 2€95

BORDEAUX SUPERIEUR AOP 2009**
Château Vieira
75cl
La bouteille vendue seule : 5€90

-60% sur le 2ème au choix

Les 2 : 6€99

au lieu de 9€98

Soit l'unité : 3€50

KINDER CHOCOLAT 1/2 MÈTRE
300 g
Soit le kg 11€65
Vendu seul : 4€99
Existe d'autres variétés

OUVERT LES DIMANCHES 4, 11 et 18 DECEMBRE DE 9 H 00 à 20 H 00

NOCTURNE JUSQU'A 22 H 00 DU 19 AU 31 DECEMBRE
SAUF LES SAMEDIS 24 ET 31 DECEMBRE 8H à 17h30

Auchan

HYPERMARCHÉ AUCHAN MANTES BUCHELAY
A 13 – sortie Mantes Sud ou Mantes Ouest
Tél. 01 30 98 22 22
Suivez votre magasin sur : https://www.facebook.com/AuchanMantes